

CONDITIONS DE RECEVABILITE

- **Avoir 18 ans**
- **Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :**
PSC1 ou AFPS
PSE 1, PSE2, AFGSU niveau 1 ou 2, SST, en cours de validité.
- **Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de pêche de loisir (moins d'un an).**
- **Présenter une attestation de 50 m nage libre**, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 m de profondeur (délivré par un maître nageur-sauveteur).
- **Satisfaire à un test technique de maîtrise d'une technique de pêche** au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche ou la pêche au lancer.

CALENDRIER

Clôture inscriptions	15 octobre 2019
Sélection et Positionnement	Entretien TEP les 14 et 15 novembre 2019
Démarrage formation	27 janvier 2020
Fin formation	2 octobre 2020

DUREE de la FORMATION

	STAGIAIRES
Centre	687 H
Entreprise	511 H
TOTAL	1198 H

Le **BPJEPS** diplôme de niveau IV de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, permet à son titulaire d'exécuter ses missions en toute autonomie.

Accessible par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Il permet d'accéder aux concours de niveau IV.

CONTENU de la FORMATION

La formation s'articule autour de 4 Unités Capitalisables.

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (*Communiquer dans les situations de la vie professionnelle – Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement – Contribuer au fonctionnement d'une structure*)

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (*Concevoir un projet d'animation – conduire un projet d'animation – Evaluer un projet d'animation*)

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (*Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage*).

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention « pêche de loisir » pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention « pêche de loisir » (*Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche – maîtriser faire appliquer les règlements de la pêche – garantir des conditions de pratique en sécurité*).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation en exercice, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

Partenariat avec diverses structures pour mises en situation professionnelle.

OBTENTION DU DIPLOME

Il est conditionné par la réussite à 2 épreuves certificatives organisées durant le déroulement de la formation.

EMPLOIS VISES

- Animateur (trice) pêche – *tout public en structure (Fédération Départementale de pêche, AAPPMA...)* ;
- Moniteur guide de pêche indépendant.

DEBOUCHES

- Vie Active
- Poursuite de formations : *DEJEPS (Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire Sports)*

STRUCTURES EMPLOYEURS et d'ACCUEIL

L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches de **développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances**.

Il encadre tous types de publics, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet.

Il encadre des activités de découverte, d'animation d'apprentissage et d'éducation.

TARIFS de la FORMATION (hors frais de restauration et d'hébergement)

Formation Continue :

6596 euros : demandeur d'emploi, financement personnel salariés et dispositifs de la Formation Continue ...

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Le dossier de candidature, est à retirer à la MFR de NAUCELLE,

A nous retourner avant le 15 octobre 2019.

Unité Capitalisable Complémentaire « Direction d'un ACCEM »

En partenariat avec SGI Animation à Castres
82 rue Maroulet – 81100 CASTRES
05.63.59.83.01

<http://www.sgi-tarn.com>
courriel : contact@sgi-tarn.com

La MFR de Naucelle en Aveyron propose le BPJEPS Animation Sociale :

BPJEPS Animation Sociale

MFR de Naucelle - 05.65.47.00.60
mfr.naucelle@mfr.asso.fr - www.mfrdenaucelle.fr

Jean-Marc BIOLLEY

jean-marc.biolley@mfr.asso.fr



Des atouts réservés aux stagiaires des Maisons
Familiales Rurales

- Des formations en petits groupes, basées la double pédagogie de l'alternance : acquisition simultanée de savoirs et d'expériences ;
- Des formations adultes disponibles sous divers statuts (professionnalisation, CPF ...)
- Un accompagnement au plus près du projet professionnel de chaque stagiaire.

LIEU de FORMATION

Gestionnaire Administratif et
Pédagogique de la Formation
MFR de Naucelle
7 rue Villelongue 12800 NAUCELLE

Siège de la formation
MFR de Naucelle
7 rue Villelongue 12800 NAUCELLE

PERSONNES à Contacter

Responsable pédagogique
Jean-Michel BAUGUIL
05 65 47 00 60
jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

Secrétariat BPJEPS PDL - MFR de Naucelle
Régine PLASSE
05 65 47 00 60
regine.plasse@mfr.asso.fr

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Possibilité d'hébergement à la Maison des
Cents Vallées et de restauration sur place,
gîtes ruraux, hôtels.

MOYENS D'ACCES

Pour Naucelle : Train jusqu'à Naucelle Gare
Coordonnées GPS : **Latitude** : 44.197854/
Longitude : 2.339693



Maison Familiale Rurale
7 rue de Villelongue
12800 NAUCELLE

BPJEPS

*Brevet Professionnel de la
Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport*

Educateur sportif Pêche de Loisir

FORMATION DIPLOMANTE

Du 27 janvier 2020 au 2 octobre 2020

Formation en ALTERNANCE
Accessible par CPF, VAE...



*Formation organisée avec le concours de la Région
Occitanie et du Fond Social Européen (sous réserve de
notification de la Région Occitanie)*